

PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR REGIONAL

Samedi 26 Septembre 2020

PRESENTS	AILLERIE Christophe – BAILLY Jean Pierre – BAILLY Laurence – BARBAUD Pascal – COCAUD Armel – COLENO David – CONCILLE Christophe – DUPONT Jean Michel – GABORIEAU Cécile – GIBON Eric – HUARD François – LEBOT Bernard – LEGRAIN Agnès – LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard – MOREAU Stéphanie – MORINIERE Fabien – MOULIN David – PASCO Sandrine – PERRAUD GAUTIER Clément – PORTAL Karine – ROUSSET Véronique – SONOR Jacques – SORIN Nicolas – TROUILLET Steven
INVITES	BOUDEAU Dominique - GRATTON Pauline – MECKES Charles - MOULLEC Thierry – NICOLAS Philippe - SARRAZIN Brice
EXCUSES	DENIS Luc - FOURNIER Bernard – JOUNIER Franck (invité) – PAUGAM Françoise – PHILIPPE Jacques (invité) – SIMONNET Damien (invité)

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président souhaite la bienvenue à tous les élus pour ce premier Comité Directeur du Mandat.

Jean-Michel DUPONT rappelle que les équipes sont en place dans les différents comités à la suite des dernières AG. Seul le CD44 a changé de Président en la personne de Franck JOUNIER en remplacement de Jacques PHILIPPE qu'il tient à remercier pour le travail accompli.

Jacques PHILIPPE sera invité permanent à nos comités directeurs à la demande du Président. Il travaillera principalement sur le projet immobilier

Pour faire suite aux invitations, la ligue était présente aux présentations d'équipes : Nantes Basket Hermine, Nantes Rezé Basket, UFAB et BC Saint Paul Rezé.

Le Président adresse ses félicitations au club des Herbiers pour l'organisation de la journée écocitoyenne de prévention et d'informations du 5 septembre.

Il informe qu'une visioconférence des Présidents CD/LR aura lieu après chaque Comité Directeur fédéral. Il rappelle par ailleurs que l'Assemblée Générale Fédérale se déroulera au Touquet le 17 octobre 2020.

Il termine par l'annonce de la sollicitation d'AssoConnect, partenaire FFBB pour un éventuel déploiement territorial.

INFORMATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

Maxime LEROUX présente un tableau sur les chiffres des licences au 26/09/2020 :

	25/09/2019	25/09/2020	EVOLUTION
FFBB	311 061	284532	-8,5%
LIGUE	51103	47223	-7,6%
CD44	21115	19765	-6,4%
CD49	14775	13451	-9,0%
CD53	2423	2026	-16,4%
CD72	5258	4857	-7,6%
CD85	9839	9369	-4,8%

Jean Michel DUPONT interroge les Présidents de Comité pour connaître leurs prévisions sur l'évolution du nombre de licencié.

Maxime LEROUX signale que la baisse a l'air plus nette sur le MiniBasket.

Philippe NICOLAS, pour son département espère une baisse maximale de -7% en fin de saison.

Il estime que le Basket ligérien s'en sort moins mal que les autres régions et les autres disciplines sportives. Le travail fait par la FFBB, dans les organes déconcentrés et dans les clubs a permis de limiter cette baisse. C'est en MiniBasket qu'il y a moins d'équipes engagées ce qui est inquiétant pour le futur. Il pense qu'il faudra travailler sur le MiniBasket dans les prochaines années.

Nicolas SORIN indique qu'au-delà du nombre de licenciés, les inquiétudes portent aussi sur l'engagement des bénévoles dirigeants.

Maxime LEROUX présente également les statistiques de représentation des clubs à l'Assemblée Générale, il ressort une faible présence des clubs de certains comités, notamment la Vendée (46% de présence ou représentation). Jean-Michel DUPONT évoque l'assimilation par les clubs de la Ligue aux championnats régionaux. Il est important de communiquer sur les missions de la Ligue et son champ d'action qui va au-delà des championnats régionaux.

Maxime LEROUX présente la nouvelle procédure de validation des PV (Comités Directeurs et Bureau). La FFBB exige la transmission des PV de réunions sous 15 jours. Dès lors, on ne peut plus attendre la réunion suivante pour l'adopter. Maxime LEROUX propose donc le délai de 8 jours suite à l'envoi pour faire des demandes de modifications, délai à l'issue duquel le PV est adopté.

INFORMATIONS DE LA TRESORIERE

Aline LEVALLOIS intervient sur les remboursements de frais :

- La Ligue rembourse les bénévoles pour leurs déplacements à hauteur de 0 36 €/km barème Fédéral)
- Le covoiturage doit être envisagé dès que possible (arguments écologique et financier)
- Les bénévoles ont la possibilité de renoncer à ce remboursement, ce qui sera assimilé à un don aux associations (déductible fiscalement)
- Les bénévoles ont la possibilité d'opter pour une solution mixte (remboursement de certains trajets / renonciation et don association sur d'autres trajets)

Aline LEVALLOIS précise que chacun est libre de choisir son fonctionnement

Aline LEVALLOIS présente les chiffres suivants :

EXERCICE	FRAIS KMS REMBOURSES BENEVOLES	DONS ASSO BENEVOLES	%
2018-2019	71 000€	3 000€	4%
2019-2020	44 000€	1 800€	4%

Puis elle explique le dispositif de don.

PRESENTATION DES MISSIONS DE LA LIGUE

Pauline GRATTON et Thierry MOULLEC présentent les missions de la Ligue Régionale pour que chaque élu puisse en prendre connaissance.

A la suite de cette présentation, Jean Michel DUPONT propose l'organigramme pour le mandat 2020-2024.

Il présente le projet des présidences de commission et des chargés de mission

Fabien MORINIERE réaffirme vouloir travailler avec les comités départementaux sur sa délégation.

Jean Michel DUPONT, sur le sport scolaire, indique qu'un Centre Universitaire Basket est en cours de création à Nantes. Il s'agit d'une démarche partenariale entre la Ligue et l'Université.

Pour le 3x3, l'objectif sera d'organiser le master de Ligue.

Les Opens, rentrent dans la partie Evènementiel, mais les chargés de mission seront bien évidemment associés.

Jean Michel DUPONT évoque les projets d'Open Plus qui sont en cours sur différents territoires régionaux.

Sur les désignations, Jean Michel DUPONT indique qu'il envisage de recruter quelqu'un pour la désignation des officiels.

Philippe NICOLAS trouve l'idée intéressante de recruter quelqu'un pour les désignations. Les comités travaillent avec des bénévoles et il émet ses inquiétudes sur la réaction de ses derniers devant cette rémunération au niveau de la Ligue.

Jean Michel DUPONT lui répond qu'actuellement, c'est déjà le personnel administratif qui désigne les arbitres.

Bernard LEBOT sur la commission médicale indique que Christophe GUYON restera dans la commission, notamment sur le suivi des pôles. Il souhaite augmenter le maillage des médecins dans les Pays de la Loire, notamment en Sarthe et en Mayenne.

Nicolas SORIN évoque, sur ce sujet, la situation compliquée en Mayenne et demande à Bernard LEBOT si son comité départemental peut le solliciter, notamment sur les reports COVID.

POINT SUR LA COMMISSION DES COMPETITIONS

Jean Pierre BAILLY, présente le protocole de report de match :

PROTCOLE FEDERAL

- A appliquer sur l'ensemble du territoire
- Liste de 7 joueurs majeurs : 3 cas COVID -> report possible

DECLINAISON REGIONALE

- Formulaire a renseigner par les clubs avec la liste
- Création d'un groupe sanitaire en charge de l'étude et la validation des demandes

Jean Pierre BAILLY présente la situation sur le 1^{er} week end de championnat, 5 demandes de report ont été reçues, 5 ont été réceptionnées.

Fabien MORINIERE demande si ce sont les cas positifs ou les cas contact qui sont pris en compte pour les demandes de report.

Bernard LEBOT répond que le médecin fédéral lui a indiqué que seuls les cas positifs sont à prendre en compte. Or, ce n'est pas si simple, car si une personne est identifiée cas contact, celle-ci est isolée 7 jours à la demande de la CPAM.

Les dossiers seront traités au cas par cas par le groupe sanitaire.

François HUARD demande quelle est la procédure de recours pour une décision du groupe sanitaire.

Maxime LEROUX lui indique que toute décision pourra être contestée par la voie de l'opposition.

ELECTION DES PRESIDENTS DE COMMISSION

Jean Michel DUPONT présente les personnes qu'il propose pour les présidences de commission :

COMMISSION MEDICALE : Bernard LEBOT

COMMISSION DE DISCIPLINE : Bernard MICHON

POLE FORMATION

COMMISSION TECHNIQUE : Bernard FOURNIER

COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS : Pascal BARBAUD

POLE SPORTIF

COMMISSION COMPETITIONS 5 X 5 : Jean Pierre BAILLY

POLE VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETE

COMMISSION BASKET JEUNES : Fabien MORINIERE

COMMISSION DEMARCHE CITOYENNE : Françoise PAUGAM

Le Comité Directeur adopte la liste des présidents de commission à l'unanimité.

Les président des commissions devront fournir au Secrétaire Général, la composition de leur commission au plus tard le 15/10/2020 pour approbation au prochain bureau.

Jean Michel DUPONT précise que seront chargés de mission :

Nouvelles Pratiques : David MOULIN

Sport Scolaire : Véronique ROUSSET

3x3 : Steven TROUILLET, Karine PORTAL, Clément PERRAUD-GAUTIER

Suivi des Pôles : Luc DENIS

Formation des Dirigeants : Jean-Pierre BAILLY

Désignation des Officiels : David COLENO

Equipements : Armel COCAUD

DELEGATIONS FINANCIERES

Le Président propose de donner les délégations financières suivantes :

- Jean Michel DUPONT

- Aline LEVALLOIS

- Maxime LEROUX

- Pauline GRATTON

Le Comité Directeur approuve ces délégations à l'unanimité.

APPROBATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Bernard MICHON indique qu'une phase d'adaptation est en place depuis le début de la régionalisation des affaires disciplinaires (2018) pour faciliter la transition avec les anciennes commissions départementales.

Il signale au Comité Directeur que les chargés d'instruction ont été nommés hier soir par le Bureau, il s'agit de Julien SALMON et Cécile GABORIEAU.

Depuis l'Assemblée Générale, Bernard MICHON a contacté l'ensemble des anciens membres, leur demandant s'ils souhaitaient continuer pour un nouveau mandat.

Bernard MICHON soumet au Comité Directeur, une première liste pour permettre le traitement des premiers dossiers. Il va réunir les anciens groupes départementaux pour évoquer avec eux l'organisation 2020/2024 et une liste complémentaire sera proposée au prochain comité directeur, l'objectif étant de ne pas dépasser 25 membres.

Dominique BOUDEAU se demande si le nombre de 25 n'est pas trop important.

Bernard MICHON lui répond qu'avec 25 personnes, la commission aura déjà diminué de moitié.

Bernard MICHON propose la composition suivante :

Président : Bernard MICHON

Vice-président : Jean Paul MARTIN

Membres :

Michel Bahier Jean Luc Besnier, Gilles Cantin, Yohann Cavoleau Mireille Courboulay, Jacqueline Delière Cécile Gaborieau, Marc Gaudichet, Marcel Guibert, Françoise Loret, Jean Pierre Pignon, Xavier Rabu, Alexandre Saint André, Julien Salmon, Michelle Terrienne
Le Comité Directeur approuve la composition de commission à l'unanimité.

APPROBATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DES COMPETITIONS

Maxime LEROUX, en préambule, précise, que l'approbation de la composition de la commission des compétitions, n'est pas de la compétence du Comité Directeur, mais l'urgence de la situation nécessite une approbation ce jour.

Jean Pierre BAILLY propose la composition suivante :

Président : Jean Pierre BAILLY

Vice-Présidente : Sandrine PASCO

Membres : Stéphanie MOREAU - Eric GIBON - François HUARD – Irène DUBOIS - Frédéric DESFONTAINES - Yves LOIRAT - Gaël BALAT

Le Comité Directeur approuve la composition de commission à l'unanimité.

APPROBATION DES REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS JEUNES

Maxime LEROUX indique que les règlements soumis à l'approbation du Comité Directeur ont été transmis en amont aux élus.

Un point restait à éclaircir, les phases finales.

Le Bureau Régional préconise de ne pas organiser de phases finales de U15 à U20, et d'attribuer le titre de champion régional au 1^{er} de la poule « Elite ».

En U13, étant donné qu'il y a deux poules, il est préconisé d'organiser une finale simple entre le 1^{er} de chaque poule de R1.

Le Comité Directeur approuve les règlements sportifs particuliers jeunes et la préconisation du Bureau Régional.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX COMITES DIRECTEURS DEPARTEMENTAUX

Jean Michel DUPONT, présente les personnes qu'il a désigné pour le représenter dans les comités directeurs des départements.

- CD 44 : Sandrine PASCO et Bernard FOURNIER
- CD 49 : Aline LEVALLOIS, Sandrine PASCO, Nicolas SORIN
- CD 85 : Bernard MICHON et Jean-Pierre BAILLY
- CD 72 : Maxime LEROUX, Aline LEVALLOIS, Nicolas SORIN
- CD 53 : Maxime LEROUX et Jean-Pierre BAILLY

CREATION DU GROUPE SANITAIRE

Conformément aux directives fédérales, le Président, Jean Michel DUPONT propose de créer un « groupe sanitaire » chargé d'examiner les demandes de reports liés à la COVID-19.

Il propose :

- Jean Michel DUPONT (Président de la Ligue)
- Maxime LEROUX (Secrétaire Général)
- Bernard FOURNIER (Vice-Président)
- Jean Pierre BAILLY (Vice-Président)
- Bernard LEBOT (Médecin Régional)

La composition du Groupe Sanitaire est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Jean Michel DUPONT rappelle que le 24 octobre se tiendra le séminaire avec les comités directeurs des départements.

Le programme du séminaire est en cours de finalisation et sera envoyé prochainement.

Avant de clôturer la séance, Jean Michel DUPONT demande à chaque personne de se présenter.

La séance est close à 12H00.

Le Président de la Ligue,
Jean Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX.